

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EYGLIES**

Séance du : 9 avril 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyglies, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 14, présents : 10 ; votants : 13

Présents : Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Jean-Marc POULLILIAN, Jean-François PORTET, Etienne HUMBERT, Séverine QUICHOT, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, et Agnès SIMOND, Marietta DE WEERT, Anne-Laure DUPASQUIER

Absents : Mickaël CHEBANCE

Procuration : Eric COUDRON (procuration à Anne CHOUVET), Jacques ROUX (procuration à Anne-Laure DUPASQUIER), Vincent PELLETIER (procuration à Tom VAN DE VELDE)

Secrétaire de séance : Jean-Marc POULLILIAN

Objet : Approbation du budget primitif 2024 – Budget Eau

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et particulièrement son article L.2121-29 ;

Madame le Maire, expose le contenu du Budget en résumant les orientations générales. Ayant entendu l'exposé, qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnements votés au titre du présent budget	132 074,34 €	118 940,88 €
		+	
REPORTES	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	13 133,46 €
		=	
Total de la section de fonctionnement		132 074,34 €	132 074,34 €

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris compte 1068)	605 251,26 €	850 978,21 €
+			
REPORTES	Restes à réaliser de l'exercice précédent	69 353,27 €	561,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	176 934,68 €	0,00 €
=			
Total de la section d'investissement		851 539,21 €	851 539,21 €
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		983 613,55 €	983 613,55 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 3 (Vincent PELLETIER, Agnès SIMOND et Tom VAN DE VELDE)

- **Adopte** le Budget Primitif de l'Eau pour l'exercice 2024 avec reprise des résultats du compte administratif 2023, conformément au tableau ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Anne CHOUVET

